JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Le bétail en Europe

Journal de la société statistique de Paris, tome 5 (1864), p. 260-272
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1864__5__260_0>

© Société de statistique de Paris, 1864, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

II.

Le bétail en Europe.

PREMIÈRE PARTIE.

Le bétail en France.

(SUITE ET FIN.)

Race ovine. — L'étude de notre commerce extérieur n'est pas moins intéressante pour la race ovine; en voici le résumé pour les mêmes périodes et années (chiffres en milliers de têtes) :

	1827-36.	1837-46.	1847-56.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.
Importation. . .	138.4	141.9	161.6	390.4	339.1	455.3	477.9	555.5	542.4	638.5
Exportation. . .	32.9	47.9	48.6	54.7	53.5	62.1	64.1	51.1	48.5	65.0

Tandis que, dans le même intervalle, la proportion d'accroissement à l'importation a été, pour les animaux de la race bovine, de 295 p. 100, elle a monté, pour la race ovine, à 362. Mais, pendant que l'exportation quadruplait pour les premiers, elle ne faisait que doubler pour les seconds.

Les données qui précèdent ne s'appliquent qu'aux béliers, moutons et brebis. Les entrées et sorties d'agneaux n'ont aucune importance. On remarque cependant, en ce qui les concerne, une importation très-régulièrement croissante et une exportation non moins régulièrement décroissante (sauf une exception en 1861). Ainsi, de 2,023, moyenne annuelle de 1827-1836, le nombre des têtes importées s'est élevé à 8,324 en 1862; et, de 3,724, moyenne de la même période, celui des têtes exportées est tombé progressivement à 916 en 1860.

Race porcine. — La race porcine donne lieu à un mouvement commercial d'une certaine importance, dont voici les résultats (chiffres en milliers de têtes) :

	1827-36.	1837-46.	1847-56.	1857.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.
Importation. . .	9.3	9.0	14.3	47.8	58.6	68.2	64.7	73.5	95.8	86.5
Exportation. . .	15.1	20.7	23.7	26.5	29.6	34.2	43.0	44.0	34.0	33.1

L'importation a décuplé de 1827-1836 à 1862; l'exportation (plus forte que l'importation jusqu'en 1847-1856), après avoir triplé de 1827-1836 à 1861, semble être entrée, depuis, dans une période décroissante.

Race caprine. — Les entrées et sorties des animaux adultes de la race caprine ont peu varié à partir de 1837-1846. Le maximum des premières (6,919 têtes) tombe en 1859; le minimum (6,170) en 1858; le maximum des secondes (2,128) se produit dans la période 1837-1846; le minimum (992) en 1860. L'importation des chevreaux a pris, au contraire, sous l'influence du développement de notre industrie gantière, un essor très-vif dans ces dernières années. Tombée à 901 en 1857, après avoir été de 1,076 et de 1,403 dans les deux périodes décennales antérieures, elle se relève à 1,073, 1,096, 1,337 et 1,354 dans les quatre années suivantes. A la sortie, les oscillations, assez fortes d'ailleurs, ne portent que sur des quantités minimes (47 en 1827-1836, maximum, et 34, minimum, en 1861).

Il est, en outre, introduit en France des quantités notables et rapidement croissantes de viandes fraîches, salées et autres. De 2,547,926 kil., en 1861, les quantités entrées dans la consommation se sont élevées à 16,651,535 en 1863; un accroissement presque octuple en trois années!

Les viandes sur pied ou dépecées ainsi introduites en France peuvent paraître considérables; mais, quand on les rapproche des besoins de l'alimentation, on constate qu'elles ne lui apportent qu'un très-faible contingent.

Si l'on suppose, en effet, que la consommation par tête s'est accrue, de 23 kil. en 1852, date des dernières évaluations officielles sur ce point, à 25 en 1863, et si nous admettons que les divers animaux de boucherie y concourent dans la proportion[1] que nous avons indiquée pour les villes chefs-lieux d'arrondissement en 1862, nous trouvons qu'elle absorbe, en y comprenant les viandes à la main, 934,657,825 kil., se répartissant ainsi entre ces animaux (chiffres en millions) :

Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Agneaux.	Porcs.	Viandes à la main.
290.7	128.0	135.5	137.4	12.1	135.5	95.3

En répartissant les viandes dépecées entre les divers animaux dans la proportion ci-dessus, et, d'un autre côté, en évaluant les rendements nets à 300 kil. pour les bœufs, à 200 pour les vaches, à 80 pour les veaux, à 20 pour les moutons, à 6 pour les agneaux, enfin à 80 pour les porcs, nous aurons le nombre total ci-après de ceux de ces animaux qui ont été livrés à la boucherie en 1862 :

Bœufs.	Vaches.	Veaux.	Moutons.	Agneaux.	Porcs.
1,079,009	712,930	1,886,404	7,649,985	2,257,422	1,886,404

Ainsi, sur 3,678,343 animaux de race bovine que nous supposons avoir été abat-

1. Nous devons reconnaître que cette assimilation n'est pas exacte; il est certain, en effet, que les populations rurales consomment beaucoup plus de porcs que de bœufs, et les habitants des petites villes plus de vaches et de moutons que de bœufs et de veaux. Mais les éléments d'une détermination exacte de la part de chaque nature d'animal dans l'alimentation publique nous manquent complétement.

tus pour l'alimentation en 1862, l'importation, déduction faite de l'exportation, a contribué pour 119,163 ou pour moins de 3.2 p. 100. Le rapport afférent aux moutons est plus élevé (7.5 p. 100); celui des porcs est de 2.8.

Nos principaux marchés extérieurs pour l'achat et la vente des animaux de ferme sont les pays suivants, que nous classons par ordre décroissant d'importance.

Race chevaline (importation). *a*) Chevaux entiers : Algérie, Belgique, Suisse, Zollverein, Italie, Angleterre; *b*) chevaux hongres : Belgique, Angleterre, Zollverein, Suisse, Italie; *c*) juments : Belgique, Zollverein, Suisse, Angleterre, Italie; *d*) poulains : Belgique, Suisse, Italie, Zollverein. — A l'exportation, nos principaux débouchés sont, pour les chevaux entiers, l'Espagne, l'Italie et les États barbaresques; pour les chevaux hongres, le Zollverein, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et l'Algérie; pour les juments, l'Espagne, l'Italie, le Zollverein, la Suisse, la Belgique, le Portugal et l'Angleterre; enfin, pour les poulains, la Suisse, le Zollverein, la Belgique et l'Espagne.

Races mulassière et asine. — Nous n'importons guère d'animaux de cette race que de l'Italie et de la Suisse. Au premier rang des pays exportateurs, et à une grande distance des autres, figure l'Espagne. Viennent ensuite l'Italie, la Belgique et la Suisse. — Nous envoyons quelques animaux de la race asine en Espagne, en Belgique et en Italie, et nous en recevons de l'Italie, de l'Algérie, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Espagne.

Race bovine. — Les pays d'importation et d'exportation diffèrent, selon la nature des animaux. Nous recevons le plus grand nombre de bœufs, d'abord de l'Italie, qui est le principal marché d'approvisionnement de nos départements de l'extrême midi, puis du Zollverein (ou des pays qui le traversent pour arriver jusqu'à nos frontières), de l'Algérie (petits bœufs destinés à la consommation des départements méditerranéens), de la Belgique, de la Suisse, et en très-petite quantité de l'Espagne. Nous n'en envoyons guère, au moins en quantités notables, qu'à l'Angleterre, à la Suisse, à la Belgique, à l'Espagne et à l'Italie. — Nous tirons nos vaches de la Belgique, puis de la Suisse, du Zollverein et de l'Italie, et nous en expédions surtout à l'Espagne et à la Suisse; viennent ensuite l'Italie, l'Angleterre, et, à une très-grande distance, le Zollverein. — Les taureaux nous viennent surtout du Zollverein; la Belgique et la Suisse nous en envoient aussi quelques centaines. Le très-petit nombre qui quitte notre territoire, se rend en Suisse, en Italie, en Belgique et en Angleterre. — La Suisse, la Belgique, le Zollverein et l'Italie nous vendent la presque totalité des élèves que nous importons, et nous prennent surtout nos génisses. — Nous recevons beaucoup de veaux de Belgique et ne lui en expédions que fort peu; la Suisse, l'Italie et le Zollverein sont, après ce pays, nos principaux pourvoyeurs. Nos envois s'adressent surtout à l'Angleterre, à la Suisse, au Zollverein, à l'Italie et à l'Espagne. — C'est avant tout dans le Zollverein, en Belgique et en Italie que nous nous approvisionnons d'animaux de la race ovine; l'Algérie devient également, depuis quelques années, un marché important pour nos acheteurs. Elle est suivie, mais de loin, par la Suisse et l'Espagne. Les mêmes pays (moins l'Algérie) sont les principaux consommateurs des animaux que le commerce vient chercher sur notre sol. Mais il est remarquable que nous expédions jusqu'au Brésil et aux États riverains de la Plata nos béliers et nos brebis de choix. Nos départements de la Méditerranée consomment une quantité notable d'agneaux, qu'ils font venir d'Italie. Ils tirent du même pays un troupeau assez considérable de boucs

et chèvres. C'est l'Espagne qui nous fournit le supplément de chevreaux que réclame notre industrie, ou que consomment nos départements pyrénéens. — Enfin, les porcs belges, allemands, italiens et suisses viennent remplacer, avec un large excédant, les animaux de même race que nous envoyons chez nos voisins, mais surtout en Suisse, en Espagne et en Angleterre.

Comme on le voit, à très-peu d'exceptions près qui portent sur des animaux d'élite destinés au peuplement ou aux croisements, notre commerce des animaux de ferme ne paraît pas s'étendre au delà des États contigus; on peut croire toutefois que des pays plus éloignés empruntent leur territoire pour nous adresser une certaine quantité de leurs produits. C'est le résultat de l'extension progressive du réseau ferré européen et des communications maritimes. Mais, si notre rayon d'approvisionnement tend ainsi à s'élargir, nous trouvons, sur tous les marchés de ce rayon, un concurrent redoutable qui absorbe, à lui seul, la plus grande partie des animaux de boucherie disponibles, l'Angleterre. D'un autre côté, la consommation de la viande, d'après toutes les statistiques officielles, fait des progrès incessants dans les pays producteurs. La France ne saurait donc espérer y trouver des ressources croissantes. Elle doit, d'ailleurs, ne jamais perdre de vue qu'une guerre, surtout une guerre continentale, tarirait immédiatement les principales sources de ses importations. On a dit avec raison qu'un grand pays ne doit jamais dépendre de l'étranger pour les éléments constitutifs de sa force militaire; cela est surtout vrai quand il s'agit de son alimentation.

IV. PRIX, A DIVERSES ÉPOQUES, DES ANIMAUX DE FERME.

Le stimulant le plus énergique de l'éléve du bétail, c'est, sans contredit, la hausse des prix. A ce point de vue, il nous a paru intéressant d'en constater le mouvement à diverses époques, d'après les évaluations, à l'importation et à l'exportation, de l'administration des douanes. Nous prendrons pour point de comparaison et de départ l'année 1826, date de la première évaluation officielle, et les années 1847 à 1862, pendant lesquelles le compte rendu de notre commerce extérieur indique les valeurs *actuelles*, d'après les bases fixées par une commission spéciale qui siége au ministère de l'agriculture et du commerce.

Race chevaline. — La valeur moyenne à l'importation des *chevaux entiers* a monté, de 500 fr. en 1826, à 600 fr. en 1847 et 1848, à 700 fr. dans les trois années suivantes, à 935 en 1852, à 1,050 en 1853, à 1,060 en 1854, à 1,075 en 1855, à 1,080 en 1856, pour tomber à 1,050 en 1857, à 1,025 en 1858, à 1,000 en 1859, et se relever à 1,050 en 1860 et 1861, 1,060 en 1862. Les prix à l'exportation ont subi les mêmes mouvements de hausse et de baisse, et à peu près dans les mêmes proportions : 500 en 1826; 800 de 1847 à 1850; 850 en 1851; 950 en 1852; 1,000 en 1853; 1,040, 1,070, 1,075, 1,080, dans les quatre années suivantes; la baisse se déclare en 1858 (une année plus tard qu'à l'importation), 1,050; ce prix se maintient en 1859 et se relève à 1,100 dans les trois dernières années. — Mêmes évolutions pour les *chevaux hongres*. A l'importation, le prix moyen s'élève, de 360 en 1826, à 550 de 1847 à 1850; à 600 en 1851-1852; à 700, 725, 750, 760, 765 de 1853 à 1857; il baisse à 750 en 1858, à 725 en 1859, pour hausser à 780 en 1860-1861 et à 800 en 1862. A l'exportation, les prix, moindres qu'à l'importation au début, sont plus élevés dans les dernières années. Voici la série: 360 fr. en 1826; 500 de 1847 à 1850; 550 en 1851; 650 en 1852-1853; 670

en 1854; 760 en 1855; 770 en 1856; 800 de 1857 à 1859; 850 en 1860; 900 en 1861; 870 en 1862. On voit qu'ici les prix suivent un mouvement d'accroissement continu jusqu'en 1861 inclusivement. — Nous retrouvons encore les mêmes faits pour les *juments*. A l'importation, le prix moyen s'élève, de 360 en 1826, à 450 de 1847 à 1850; à 475, 650, 700, 720, 750, 770 et 775, de 1851 à 1857; la baisse se déclare en 1858 (765) pour continuer en 1858 (700); nouvelle hausse en 1860 et 1861 (750) et en 1862 (770). A l'exportation, on part également de 360 en 1826, pour monter à 400 de 1847 à 1850; à 450, 650, 675, 700, 750, 760 et 800, de 1851 à 1857, pour descendre à 785 en 1858 et remonter à 790, 800, 810 et 820 de 1859 à 1862. Le second mouvement ascendant est ainsi plus caractérisé à l'exportation qu'à l'importation. — Pour les *poulains*, la marche des prix est la même: à l'importation, 120 en 1826; 150 en 1847 et 1848; 200 de 1849 à 1851; 250, 300, 320, 370, 375, 375 de 1852 à 1857; baisse en 1858 et 1859 (350); hausse à 400 et 410 dans les trois dernières années. A l'exportation, le mouvement des prix et les prix eux-mêmes sont à peu près identiques.

Race mulassière. — Les prix des animaux de cette race se sont accrus, mais dans une moindre proportion que ceux de la race chevaline. A l'importation, la hausse ne s'est même produite qu'en 1852 (de 300 en 1826-1851, à 350 en 1852); puis sont venus les prix ci-après: 360, 400, 445, 450 et 475 de 1853 à 1857; tombés à 450 et 400 en 1858 et 1859, ils se relèvent à 450, 500 et 510 de 1860 à 1862. — A l'exportation, le mouvement est bien autrement rapide en raison de la demande croissante dont nos mulets sont l'objet. De 300 en 1826, les prix doublent d'abord en 1847, pour tomber à 500 en 1848, puis à 400 de 1849 à 1851; la hausse reprend en 1852 (450) et continue jusqu'en 1857 (460, 490, 550, 565 et 600); seconde baisse en 1858 (585) et nouveau mouvement ascendant de 1859 à 1862 (590, 610, 620, 625).

Race asine. — Les prix restent les mêmes, à l'importation, de 1826 à 1851 (35 fr.); hausse à partir de 1851; elle continue jusqu'en 1854 (40, 60, 65, 70); temps d'arrêt de 1854 à 1856 (70 fr.); reprise en 1857 (100) et 1858 (150); nouvel essor de 1860 à 1862 (160, 165, 170). — A l'exportation, la hausse se déclare dès 1848 (de 35 en 1826 à 60); ce dernier taux se maintient de 1848 à 1853; on trouve 65 de 1854 à 1856; en 1857, les prix s'élèvent tout à coup à 105, puis à 160 en 1858; ils oscillent ensuite jusqu'en 1862 (150, 160, 170, 165). Le brusque mouvement ascendant à partir de 1857 à la fois à l'entrée et à la sortie est ici le fait dominant.

Race caprine. — Nous n'avons, pour les animaux de cette race, que les prix à l'importation; pour la première fois, nous rencontrons une stabilité remarquable dans la valeur : 8 fr. de 1826 à 1852; 9, 10, 10, 12 de 1853 à 1856; 9 de 1857 à 1861 et 8 en 1862.

Nous avons déjà vu, au surplus, que le mouvement d'échange dont ces animaux sont l'objet, est tout à fait insignifiant.

Les prix sont également, et par la même raison, à peu près stationnaires pour les chevreaux. Ils baissent, de 4 en 1826 et 1847, à 3 de 1848 à 1852; ils obéissent ensuite au mouvement qui élève tous les prix de 1853 à 1856 (4, 5, 5, 6), pour rester immuables à 4 de 1857 à 1862. — Mêmes prix et mouvement à l'exportation.

Race ovine. — Béliers, brebis et moutons. — Les prix à l'importation n'ont pas été rapidement progressifs: 17 en 1826; 20, 20 en 1847-1848; 21 en 1849-1851; viennent ensuite 23, 29, 38, 35, 38, 34, 35, 35, 36, 38 et 38 de 1852 à 1862. La hausse est moins forte, plus régulière que pour les animaux de transport. — A l'ex-

portation, les prix atteignent un chiffre plus élevé. De 17 en 1826, on arrive à 20 de 1847 à 1850; viennent ensuite 25, 27, 30, 40, 42, 44 de 1851 à 1856; on tombe à 40 de 1857 à 1859; on se relève à 41 et 42 en 1860 et 1862, pour redescendre à 40 en 1862. — Le prix des *agneaux* reste à 8 de 1826 à 1852; il monte à 9, 10, 10, 12 de 1853 à 1856; il redescend à 9 de 1857 à 1861, et revient à 8 en 1862. — A l'exportation, il reste également à 8 de 1826 à 1851, mais pour prendre ensuite un essor plus élevé : 10, 12, 15, 15, 15, 12, 12, 12, 14, 15, 15 de 1852 à 1862. Ainsi les agneaux que nous vendons ont une plus grande valeur que ceux qui nous viennent du dehors.

Race bovine. — Le prix des *bœufs* a notablement oscillé, quoique en définitive avec une hausse considérable dans la période que nous étudions. Ils débutent à 200 fr. en 1826, pour atteindre 280 en 1847 sous l'influence de la cherté de cette année; nous ne les payons plus que 250 de 1848 à 1850; ils tombent même à 150 dans les années de crise et de baisse générale 1851-1852; remontés à 220, en 1853, c'est-à-dire au rétablissement de l'ordre à l'intérieur, ils font 300, 400, 430, 400, 400, 410, 415, 420 et 400 de 1854 à 1862. — Les oscillations ne sont pas aussi nombreuses ni aussi sensibles à l'exportation : de 200 en 1826, nous montons bien à 320 en 1847, mais pour rester à 400 jusqu'en 1852; nous avons ensuite 450, 520, 550, 560, 480, 470, 480, 490, 492 et 450 de 1853 à 1862. En résumé, nous vendons nos bœufs plus cher que nous ne les achetons, et l'état du marché à l'intérieur ne paraît pas exercer, sur les prix des animaux, une aussi forte influence à la sortie qu'à l'entrée.

Le prix des *taureaux* a atteint, dans ces dernières années, celui des bœufs; il a eu, d'ailleurs, beaucoup moins d'oscillations. A l'importation, il ouvre à 200, fait 300 de 1847 à 1853, gagne 20 fr. en 1854, monte à 380 en 1855, à 420 en 1856; la baisse se fait, comme presque toujours, en 1857 (380); nous trouvons ensuite 400 en 1858-1859, 410 en 1860-1861 et 400 en 1862. — A l'exportation, un fait entièrement nouveau se produit, c'est une baisse de 1826 à 1850 (de 240 à 200); on remonte, il est vrai, à 250 de 1851 à 1853; à 350, 350, 400 de 1854 à 1856; puis vient l'inévitable baisse de 1857 (350) suivie d'un temps d'arrêt en 1858-1859 (350); et des prix ci-après : 360, 365 et 350 de 1860 à 1862. On remarquera que les animaux qui nous viennent de l'étranger ont une valeur moindre que ceux qu'il nous achète. — Les *vaches* valent 110 en 1826, 200 de 1847 à 1850; 220 en 1851, 250 en 1852-1853; 270 en 1854; 300 en 1855-1856; 260 seulement en 1857, puis 270 275, 280, 285 de 1858 à 1861 avec un temps d'arrêt en 1862 (280). A l'exportation, nous vendons plus cher et nous élevons plus rapidement nos prix. Nous débutons bien à 110 en 1826, pour arriver à 200 en 1847 et 1848; mais nous faisons ensuite 250 jusqu'en 1853, 280, 320, 340 de 1854 à 1856; nous baissons de 60 fr. en 1857 (280) avec un temps d'arrêt au même prix en 1858-1859, et retrouvons acheteur à 290, 295 et 290 dans les trois autres années. — Les *veaux* importés ne font que doubler de valeur de 1826 à 1862; ils baissent d'abord de 35 en 1826 à 30 de 1847 à 1852 (sauf 35 en 1850), pour reprendre à 35, 38, 50 et 60 de 1853 à 1856; 1857 ramène le prix de 50 qui se maintient en 1858 et passe ensuite à 55, 60, 62 et 62 de 1859 à 1862. La limite extrême des prix est plus élevée à l'exportation; nous tombons également, de 35 en 1826, à 30 de 1847 à 1851, mais pour toucher à 50 de 1852 à 1854, à 70 et à 75 en 1855-1856, revenir à 70 en 1857, descendre à 65 en 1858 et monter à 70, 75, 78 et 78 de 1859 à 1862. — Les *bouvillons* et

taurillons restent à 65 (importation) de 1826 à 1852, ce qui semble indiquer un mouvement stationnaire dans les entrées; ils s'élèvent à 80, 100, 130, 160 de 1853 à 1856; ils faiblissent à 140 en 1857, pour reprendre à 150, 165, 170, 172 et 170 de 1858 à 1862. Les génisses passent immédiatement de 25 en 1826 à 40 en 1847; elles haussent en 1849-1850 (65), baissent à 60 en 1851-1852, se relèvent à 80, 100, 130, 150, de 1853 à 1856, pour osciller, dans les années suivantes, entre 130, 140, 145, 150, 153 et 152. — A l'exportation, les bouvillons et taurillons n'atteignent pas les hauts prix de l'importation; ils baissent, de 65 en 1826 et 1847, à 60 de 1848 à 1851; le mouvement ascendant ordinaire se produit de 1852 à 1856 (70, 80, 100, 130, 160); puis se déclare la crise commerciale de 1857-1858 (140 et 135); 140 revient en 1859, pour être suivi par 145, 150 et 150 de 1860 à 1862. Les génisses ont, à peu de chose près, les mêmes prix à l'exportation et à l'importation.

Race porcine. — Les porcs font, de 30 en 1826, 40 de 1846 à 1849; ils baissent à 25 en 1851 et 1852, pour suivre le mouvement d'accroissement habituel de 1853 à 1856 (30, 80, 90, 95); on les cote à 85 en 1857, à 90, 95, 95, 100 et 95 de 1858 à 1862. — A l'exportation, ils passent, de 30 en 1826, à 50 de 1847 à 1850; au lieu de la baisse de 1851 et 1852 à l'importation, on constate un nouveau mouvement de hausse, qui, comme toujours, atteint son apogée en 1856 (50, 100, 100, 115); les prix redescendent à 100 en 1857-1858, et oscillent entre 110, 110, 115 et 110 de 1859 à 1862.

Si l'on prend, pour tous les animaux dont la nomenclature précède, les deux prix extrêmes de la période 1826-1862, et à l'importation seulement, on trouve les proportions d'accroissement ci-après :

Animaux.		Prix les plus bas.	Prix les plus hauts.	Accroissement p. 100.
Chevaux	entiers. . . .	500	1,080	116.0
	hongres . . .	360	765	112.5
	juments . . .	360	775	115.3
	poulains . . .	120	410	241.7
Mules et mulets.		300	510	70.0
Anes et ânesses.		35	170	385.7
Boucs et chèvres		8	12	50.0
Chevreaux.		3	6	100.0
Béliers, brebis, moutons.		17	38	123.7
Agneaux.		8	15	87.5
Bœufs.		200	430	115.0
Taureaux		240	420	75.0
Bouvillons et taurillons. .		65	172	164.6
Vaches		110	300	172.7
Génisses		25	153	512.0
Veaux.		30	62	106.7
Porcs		30	100	233.3

Un examen attentif des documents dont l'analyse précède, conduit aux observations qui suivent.

1° Pour le plus grand nombre des animaux, les prix se sont assez fortement accrus de 1826 à 1847. Il n'y a eu d'exception que pour ceux des races mulassière, asine, caprine et pour les élèves de la race bovine et ovine, qui ne donnent lieu qu'à un trafic sans importance.

2° Le mouvement des prix varie selon qu'il s'agit des animaux de transport (races chevaline, mulassière et asine) ou des animaux de boucherie. Les premiers

ne se sont nullement ressentis, au point de vue des accroissements de valeur, de la crise prolongée des six années de la période 1847-1852, et de celle de 1857. Pour eux, l'accroissement est continu, ce qui indique, en ce qui les concerne, l'influence de circonstances économiques sur lesquelles ces crises n'ont pas agi, comme, par exemple, les besoins incessants de l'armée en présence du ralentissement de la production intérieure.

Il en est autrement pour les bêtes de boucherie. Ainsi les prix des animaux de race ovine oscillent, sans direction bien caractérisée, jusqu'en 1852 inclusivement. Pour les bœufs, on constate même, par suite d'un ralentissement marqué dans la consommation, une diminution notable de 1848 à 1850, et très-sensible en 1851 et 1852. Pour les vaches, les prix sont absolument stationnaires de 1847 à 1851. Il en est de même pour les veaux. La baisse est énorme pour les porcs en 1851 et 1852, comme pour les bœufs.

3° La période 1853-1862 se caractérise par deux mouvements bien distincts: un mouvement d'accroissement rapide jusqu'en 1856, sous la triple impulsion de l'abaissement du droit de douane, d'un développement très-réel de la consommation dû au retour de la prospérité publique, et de spéculations commerciales excessives. La crise due à ces spéculations éclate en 1857 et fait rétrograder les prix jusqu'en 1859. Ils se relèvent à partir de cette année, pour recommencer une nouvelle période ascendante qui semble s'être arrêtée en 1862.

4° La baisse des prix en 1857, 1858 et quelquefois en 1859, coïncide le plus souvent avec une diminution des importations. Ainsi, celle des animaux de race ovine tombe, de 390,000 têtes en 1857, à 339,000 en 1858; celle des animaux de race bovine, de 140,132 en 1857, à 100,820 en 1858, et 114,567 en 1859.

5° Les mêmes faits se produisent à l'importation et à l'exportation.

6° On remarque que les prix sont généralement plus élevés, surtout dans les dernières années, à l'exportation qu'à l'importation, pour le plus grand nombre des animaux. Il n'y a d'exception que pour les taureaux, les bouvillons et taurillons. Ils sont à peu près les mêmes pour les poulains, les ânes et ânesses, les agneaux, les génisses et les chevreaux. Quelle peut être la cause de ces différences? Envoyons-nous réellement à l'étranger des animaux d'un prix supérieur? En ce qui concerne les animaux de boucherie, ne lui achetons-nous que des bêtes maigres, pour les livrer à la consommation et au commerce après engraissement? ou bien l'évaluation de la valeur repose-t-elle sur des bases différentes? Le droit serait-il ajouté à la valeur pour les sorties et distrait pour les entrées? Nous ne savons.

V. ENCOURAGEMENTS OFFICIELS A L'ÉLÈVE DU BÉTAIL.

Le nombre des animaux de ferme est nécessairement limité, d'abord par le profit de l'éleveur et du cultivateur, ou, en des termes plus généraux, par les besoins de la consommation, agriculture et alimentation comprises; puis par les superficies qui peuvent être consacrées aux cultures fourragères. Mais il est assez difficile, on le conçoit, de déterminer exactement et surtout définitivement l'étendue de cette double limite. La première s'étend, en effet, suivant le degré d'accroissement de la population, et dans la mesure du développement de la richesse publique, c'est-à-dire de l'aptitude à consommer. La seconde peut varier également dans de fortes proportions. Un pays qui, comme l'Angleterre, par exemple, dispose souverainement de la mer, accroît, sans de notables inconvénients, sa culture fourragère,

parce qu'il puise et puisera toujours sans obstacles dans les greniers de l'étranger. Cette faculté manquant aux États du Continent, qu'une guerre peut priver du bénéfice de l'importation, la culture céréale doit y occuper toujours la plus forte partie du domaine agricole. Dans cette situation, il leur importe, pour assurer leur alimentation, de porter à sa plus haute puissance le rendement de leur sol, et ils ne peuvent y parvenir que par la multiplication des engrais, et du plus efficace de tous, celui des animaux de ferme. La solution du problème a même un certain caractère d'urgence, l'application progressive et bientôt générale de la liberté commerciale aux produits du sol les obligeant à organiser sans retard les moyens de lutter contre la concurrence étrangère.

Dans les pays où la production se concentre entre un petit nombre de grandes exploitations, où les capitaux abondent, où propriétaire et fermier ne reculent devant aucune amélioration importante, où de puissantes associations répandent à profusion les notions théoriques et pratiques qui peuvent éclairer le cultivateur, pour donner ensuite, dans leurs expositions, une éclatante publicité à ses succès, l'État n'a point à intervenir pour favoriser l'élève du bétail.

Mais là où, comme en France, la culture est morcelée et sans capitaux, le concours de l'État est nécessaire, non pas pour se substituer à des initiatives qui feraient défaut, mais bien pour les éveiller, les exciter et leur montrer la voie. Les moyens d'encouragement dont il peut disposer sont de deux natures : les uns généraux, les autres spéciaux. Les premiers comprennent l'ensemble des mesures destinées à provoquer le progrès agricole sous toutes ses formes, comme : l'enseignement spécial; les subventions aux comices; les primes et distinctions aux meilleures exploitations; l'amélioration incessante de toutes les voies de communication, et particulièrement des chemins vicinaux; l'ouverture de routes agricoles, le regazonnement ou le reboisement des montagnes; le redressement et l'aménagement des cours d'eau; la fixation et l'ensemencement des dunes; le desséchement des marais; la stipulation de tarifs de faveur pour le transport, sur les canaux et les chemins de fer, des produits agricoles et des engrais; l'organisation du crédit foncier; les prêts de l'État pour le drainage et autres améliorations agricoles; les indemnités pour pertes matérielles; les mesures de protection contre les inondations; les mesures douanières destinées à favoriser l'exportation des produits nationaux; la réduction des droits d'enregistrement sur les baux et sur les échanges d'immeubles ruraux dans un intérêt de contiguïté; les primes pour la destruction des animaux nuisibles; les primes aux plus anciens serviteurs agricoles; l'amodiation des biens communaux; la création d'une représentation locale et générale de l'agriculture; la publication d'un code rural; l'amélioration de l'outillage agricole par l'entrée, à un droit modéré, des produits supérieurs de l'industrie étrangère; la suppression de tout droit sur les engrais étrangers; la création de bureaux d'essai et d'analyse pour les diverses natures de sol; l'amélioration de la police rurale; la multiplication des colonies et asiles agricoles; une large publicité donnée par le gouvernement à toutes les découvertes, à toutes les améliorations, à tous les faits propres à exercer une heureuse influence sur une branche quelconque de l'industrie agricole, etc.

Les encouragements spéciaux sont en plus petit nombre. Ils ne consistent guère que dans un système de primes destinés à favoriser, non la multiplication du bétail sans condition de qualité, mais l'amélioration des races par voie de croisement ou

de sélection; dans l'organisation sur des bases libérales de l'enseignement vétérinaire; dans la vente, par le gouvernement, les départements et les communes, d'animaux reproducteurs de choix élevés dans leurs écuries ou étables; dans l'établissement de grands canaux d'irrigation destinés à féconder des régions déshéritées; dans la facilité pour les riverains de nos cours d'eau d'irriguer leurs prairies par des dérivations; dans une législation spéciale qui permette aux non-riverains d'obtenir le passage sur les fonds intermédiaires, et moyennant indemnité, des eaux naturelles ou artificielles dont ils ont besoin; dans la suppression du droit sur le sel destiné à l'alimentation du bétail; dans une certaine libéralité de l'administration forestière au point de vue de la délivrance des feuilles mortes et de la dépaissance dans les bois défensibles; au besoin, et, en cas d'insuffisance constatée de la production intérieure, dans la réduction ou la suppression complète des droits sur le bétail étranger; enfin, dans un bon régime préventif et curatif des épizooties.

En France, le gouvernement a largement satisfait aux exigences de ce programme; mais c'est sourtout dans le système des primes qu'il a montré la plus grande confiance, et ses espérances sur ce point semblent avoir été justifiées par le nombre croissant des animaux exposés à ses divers concours, concours d'animaux de boucherie et d'animaux reproducteurs. Ces derniers surtout ont eu un succès remarquable, dont témoignent les chiffres ci-après puisés aux sources officielles :

ANNÉES.	Animaux de race bovine.	ovine.[1]	porcine.	ANNÉES.	Animaux de race bovine.	ovine.	porcine.
1851	265	302	57	1858	1,593	1,960	490
1852	435	515	87	1859	2,552	1,125	627
1853	599	721	199	1860	3,851	1,205	912
1854	965	1,211	182	1861	4,025	1,474	690
1855	1,095	987	210	1862	4,107	1,566	616
1856	1,442	1,477	339	1863	4,807	1,579	679
1857	1,312	1,816	295	1864[2]	4,448	»	800

Les expositions des animaux de boucherie n'ont pas été moins suivies.

Voici quelques résultats pour celles de Poissy, devenues aujourd'hui des expositions générales et centrales :

ANNÉES.	Animaux de race bovine.	ovine.	porcine.
1862	288	25	109
1863	332	36	119
1864	340	39	141

On sait que la médecine vétérinaire est enseignée en France dans les trois écoles d'Alfort, de Lyon et de Toulouse; mais l'administration n'a encore rien publié sur le nombre des diplômes que ces écoles décernent annuellement. Nous avons pu toutefois nous procurer celui des vétérinaires qui exerçaient en 1858 et 1862. En 1858, il s'en trouvait 319 dans les 86 chefs-lieux de département; 451 dans les 363 chefs-lieux d'arrondissement; 1,012 dans 796 chefs-lieux de cantons ruraux, et 762 dans d'autres localités; en tout, 2,544. — En 1862, leur nombre total s'élevait (pour les 86 départements) à 2,562. La répartition entre les départements est très-inégale; voici les 10 qui en comptaient le plus et le moins :

1. Les chiffres afférents à la race ovine représentent à la fois des animaux pris isolément et des *lots* d'animaux.

2. Les chiffres de cette année n'ont pas un caractère officiel comme les précédents.

1re série (le moins).		2e série (le plus).	
Corse	»	Gironde	91
Hautes-Alpes	3	Gers	74
Lozère	4	Lot-et-Garonne	73
Savoie	7	Haute-Garonne	72
Haute-Loire	8	Nord	71
Basses-Alpes	9	Dordogne	61
Alpes-Maritimes	9	Seine	58
Mayenne	9	Côte-d'Or	54
Morbihan	9	Seine-et-Oise	54
Haute-Savoie	10	Landes	50

On calcule que la moitié des cantons ruraux manque encore de vétérinaires, par suite, non d'une insuffisance de bétail, mais de l'indigence relative ou de la parcimonie extrême des cultivateurs et de l'impossibilité corrélative pour le vétérinaire d'y trouver des moyens d'existence.

En dehors du gouvernement, les départements et les communes ont peu fait pour favoriser l'accroissement des animaux de ferme. Tout au plus peut-on citer le Bas-Rhin qui consacre annuellement une somme de 8,000 fr. à l'achat de taureaux destinés à la reproduction, et limite à 3,000 fr. le maximum du sacrifice que la vente de ces animaux aux cultivateurs doit imposer à la caisse départementale.

Nous ne devons pas omettre toutefois les subventions accordées aux concours régionaux par les villes et les départements. Ainsi, en 1864, les douze villes où ces concours ont eu lieu, ont affecté à ces subventions une somme de 213,000 fr. et les départements 151,500 fr.

Les particuliers, soit isolément, soit réunis en associations, ont fait encore moins. Une compagnie (*le Cheptel*) s'était formée, il y a quelques années, pour faciliter l'achat du bétail par le petit cultivateur, moyennant certaines combinaisons, dont le partage du croît était la plus importante. Par des raisons qui nous sont inconnues, elle s'est dissoute avant d'avoir fonctionné.

VI. ASSURANCES CONTRE LA MORTALITÉ DU BÉTAIL.

Ces assurances ont peu réussi, soit en France, soit à l'étranger, parce qu'il n'a point encore été réuni d'observations en nombre suffisant sur la mortalité du bétail pour qu'elle puisse être soumise au calcul des probabilités. Presque toutes les sociétés qui ont opéré jusqu'à ce jour, étaient fondées sur le principe de la mutualité, et n'assuraient, d'ailleurs, qu'une partie du risque. Le tableau ci-après, préparé avec les documents que nous avons pu nous procurer pour les plus importantes, indique suffisamment combien ce mode d'assurance est peu développé en France.

COMPAGNIES.	Année de l'autorisation.	Année de l'exercice.	Valeurs assurées.	Nombre des sinistres.	Montant des sinistres.
Économie agricole (Angers)	1856	1858	2,512,386f	388	52,013f
Mutuelle du Calvados (Caen)	1844	1856	5,367,544	»	10,512
Chapellaise (Seine-et-Marne)	1853	1860	240,000	19	6,072
Société du Cultivateur (*ibid.*)	1856	1863	1,486,820	188	51,712
Maternelle (Dreux)	1854	1857	529,870	70	23,592
Marollaise (Nord)	1852	1857	1,240,335	193	50,729
Le Midi (Nîmes)	1850	1852	1,422,836	»	38,305
La Ligérienne (Paris)	1843	1850	1,404,795	223	46,859
Union beauceronne et gâtinaise (Pithiviers)	1854	1859	423,670	204	41,941
Le Languedoc (Toulouse)	1846	1850	4,105,147	108	87,091
Le Trésor agricole (Arles)	1860	1862	177,625	89	28,432
Caisse des assur. agric. (Paris)	1858-1860	1860	7,761,605	»	»
L'Étable charentaise (Angoul.)	1858	1860	2,500,000	360	55,000
L'Agricole (Paris)	1840-1843	1845	7,330,000	»	»

Ainsi les quatorze compagnies dont la liste précède, n'ont assuré qu'une valeur de 26 à 27 millions au plus et le plus souvent pour la moitié du risque seulement, quand la Statistique officielle porte celle du bétail recensé en France en 1862 à 2,884,698,850 fr.

Ajoutons que, d'après les documents officiels, sur les 23 mutuelles autorisées, de 1840 à 1861, à assurer le bétail, 15 avaient déjà liquidé en 1864, dont un grand nombre de celles qui précèdent.

VII. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Cette étude nous paraît avoir mis en relief les faits ci-après :

1° Les documents officiels ne donnent pas une idée exacte de l'état du bétail en France depuis le commencement de ce siècle, les recensements ayant été effectués, d'abord à des intervalles trop considérables, puis sur des bases différentes, enfin, sans les soins de toute nature qu'exigent de semblables opérations pour donner des résultats dignes de foi.

Ils semblent toutefois attester, ainsi que l'indique le tableau ci-après, un mouvement d'accroissement qui ne se serait arrêté qu'en 1857 (chiffres en millions de têtes).

ANNÉES.	Race chevaline.	Race bovine.	Race ovine.	Race porcine.
1812.	2.1	7.6	35.2	3.9
1829.	2.4	9.1	28.9	5.0
1839.	2.8	9.9	32.1	4.9
1852.	2.9	13.9	33.3	5.5
1857.	2.8	12.8	27.2	4.9

FACULTÉ DE DROIT SALLE DE TRAVAIL ÉTUDES ÉCONOMIQUES & STATISTIQUES

Le fait dominant de ce tableau est l'accroissement du gros bétail, les existences en 1857 étant au moins égales à celles de 1852, si l'on distrait du chiffre afférent à cette dernière année les veaux morts ou livrés à la boucherie du 1er janvier à l'époque du recensement. Ceci admis, il importerait de savoir si cet accroissement correspond à une même étendue du domaine agricole, ce qui serait l'indice d'un progrès véritable, ou à un agrandissement de ce domaine par suite de défrichements. Ici, les documents officiels nous font défaut; mais les observations particulières les plus sûres autorisent à conclure dans le sens de cet agrandissement. Il est un fait, toutefois, dont il faut tenir compte dans l'appréciation du développement du bétail et de ses causes, c'est l'extension des prairies artificielles. Elles comprenaient une superficie de 1,576,547 hect. en 1839, et de 2,563,490 en 1852.

2° Les animaux de boucherie ont donné un rendement en viande de plus en plus élevé. C'est la conséquence d'un progrès dans l'engraissement et peut-être d'une amélioration des races.

3° La consommation de la viande s'est accrue, et on serait heureux de penser que cet accroissement a porté sur toutes les catégories de population. Mais il est impossible de se dissimuler qu'il a été surtout le résultat du progrès des agglomérations urbaines.

4° Les animaux de ferme sont devenus, sous la double influence du développement de la richesse publique et du dégrèvement douanier de 1853, l'objet d'un commerce extérieur d'une certaine importance. Mais on ne doit pas fonder de grandes espérances sur les ressources que l'importation peut fournir à la culture et à la boucherie. — Ce commerce se fait surtout avec nos voisins immédiats; il y a lieu de croire cependant que les limites de notre rayon d'approvisionnement à l'extérieur tendent à s'élargir.

5° L'élève du bétail en France et son importation sont particulièrement favorisés par la hausse presque continue des prix. Cette hausse, due à une consommation progressive ou, ce qui est équivalent, à l'insuffisance de la production, ne paraît pas devoir s'arrêter.

6° On doit rendre cette justice au gouvernement qu'il donne à l'élève du bétail, en France, tous les encouragements, directs ou indirects, qui peuvent se concilier avec le sage principe de l'abstention de l'État dans la sphère des intérêts privés.

7° Les conséquences de la mortalité du bétail, si graves pour une culture morcelée et sans capitaux comme la nôtre, pourraient être conjurées en partie par l'assurance. Mais elle n'a encore reçu, chez nous, qu'une application des plus restreintes, et il est fortement à craindre que, en l'absence de renseignements officiels sur les pertes annuelles du bétail, les essais, presque tous infructueux, tentés jusqu'à ce jour, ne se renouvellent pas.

Il importerait, d'ailleurs, que le cultivateur fût édifié sur ce point que la mortalité du bétail peut être considérablement réduite : 1° par une alimentation plus abondante et plus variée; 2° par un moindre abus des forces des animaux; 3° par une meilleure ventilation des étables et écuries. A. Legoyt.